AR PREFECTURE

006-210600540-20180410-0192018-DE

Regu le 18/04/2018

ALPES MARITIMES COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 019/2018

OBJET: Finances: Affectation du Résultat 2017.

L'an deux mille dix-huit, le 10 du mois d'avril à 19 heures

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2018.

PRESENTS: Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Catherine DINI / Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI/ Jean-Marc - GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI / Delphine BOLLARO/ Taoufik FATFOUTA/ Christine DECORDIER/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Jean-Yves LESSATINI/ Gracienne DODAIN/ Philippe JANIN/ Jean-Luc CAMBRA / Eddie DEGIOVANNI / Régine RODRIGUEZ / Marc LEROY.

<u>PROCURATIONS</u>: Françoise DAMILANO à Cathy DINI / Sonia CHAKROUNI à Romain BIANCHI / Pierre VESTRI à Jean Yves LESSATINI.

ABSENT:

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant le résultat à la clôture de l'exercice 2017 :

-Section de fonctionnement :

Résultat cumulé fin 2017 (comprenant le résultat de l'exercice 2017 et le résultat reporté des exercices antérieurs) + 52 564,63 €

-Section d'Investissement :

Résultat cumulé fin 2017 (comprenant le résultat de l'exercice 2017 et le résultat reporté des exercices antérieurs) + 614 029,80€

Il est **proposé** au Conseil municipal, après en avoir délibéré, d'affecter la totalité du résultat de la section de fonctionnement en excédent de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002) pour un montant de + 52 564,63€.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 24 Votants : 27 Absents : 0 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 5

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP LES JOUR, MOIS ET AN TOUF DESSUS

POUR EXTRAIT CEMIFIE CONFORME Robert NARDEU

Maire de UKAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 16/04/2018

Affichage le: 17/04/2018